

Feltra, la Vestale, l'Assedio di Calais, Roberto Devereux, Belisario et Colombo. En 1835, étant à Naples, il rencontra au théâtre San Carlo le célèbre Nourrit et se lia avec lui d'une étroite amitié. Après la mort de Nourrit, il revint en France, sollicita et obtint aisément un engagement à l'Opéra, où il débuta le 2 décembre 1840, dans *Alphonse de la Favorite*, ouvrage qui lui dut une partie de son succès. Il obtint ensuite de brillants triomphes, à côté de M. Duprez, dans les *Martyrs*, *Don Juan*, *Guillaume Tell*, le *Lazzarone*. Le rôle de Lusignan de la *Reine de Chypre*, et surtout celui du roi dans *Charles VI*, lui fournirent l'occasion de déployer les excellentes qualités de son talent. Ces deux créations sont d'ailleurs restées ses meilleures. En 1847, l'Opéra lui refusant une augmentation de traitement (il touchait annuellement 50,000 fr.), M. Barroilhet se retira, et, à compter de ce moment, ne se montra plus que dans des concerts et des soirées musicales. En 1845, il avait accepté un engagement de saison à l'Opéra Italien de Londres. M. Barroilhet, qui a été pendant quelque temps professeur de chant au Conservatoire, est un amateur de tableaux modernes; on l'a vu réunir et vendre à plusieurs reprises des collections assez curieuses. Cet artiste, qui nous était venu d'Italie, comme Duprez, avec un magnifique timbre, a-t-il redouté l'épuisement si commun aux chanteurs de ce temps-ci? Quoi qu'il en soit, on se rappelle encore l'étendue, la souplesse et la sûreté de sa voix, qui était celle d'un baryton, mais d'un baryton plus rapproché du ténor que de la basse. Il était parvenu à corriger son accent méridional, et la pureté de son style, son excellente méthode, l'avaient fait vivement apprécié des Parisiens, malgré les ornements étrangers qu'on lui a reproché d'ajouter à la musique des mœurs qu'il était chargé d'interpréter.

BARROIR s. m. (ba-roir). Techn. Tarière de tonnelier.

BARROIS, comté ou duché de Bar, ancien pays de France dans la Lorraine, cap. Bar-le-Duc; forme aujourd'hui la presque totalité du dép. de la Meuse. Les villes principales du Barrois étaient Commercy, Saint-Mihiel, Pont-à-Mousson. Le Barrois, qui faisait partie du royaume d'Austrasie sous les rois de la dynastie mérovingienne, fut compris dans le duché de la haute Lorraine, lors du démembrement de la monarchie de Charlemagne. En 958, Brunon, archevêque de Cologne et frère de l'empereur Othon II, partagea le gouvernement de la Lorraine avec son neveu Frédéric Ier, comte de Bar, qui prit le titre de duc, et qui avait épousé une sœur de Hugues Capet. De ce mariage naquit Thiéri, duc de Bar, qui eut pour successeur Frédéric II, mort sans postérité mâle. Une des filles de ce dernier, Sophie, en épousant Louis, comte de Montbéliard, fit passer le Barrois dans cette maison. Ses descendants ne portèrent que le titre de comte. Henri III, comte de Bar, issu de Louis de Montbéliard et de Sophie de Bar au huitième degré, épousa Éléonore, fille d'Édouard Ier, roi d'Angleterre, et, ayant donné aide à ce monarque contre le roi de France, il fut battu, fait prisonnier et conduit à Bruges. Pour recouvrer sa liberté, il fut obligé de faire hommage à Philippe le Bel de la partie du Barrois située sur la rive gauche de la Meuse, laquelle partie porta depuis le nom de Barrois royal, et resta attachée à la couronne. En 1354, le comté de Bar fut érigé en duché, en faveur de Robert, comte de Bar, arrière-petit-fils de Henri III, dont nous venons de parler. De sa femme Marie, fille du roi Jean, Robert eut quatre fils, dont trois moururent sans postérité; le dernier survivant, Louis, cardinal de Bar, céda en 1419 le duché de Bar à son neveu, René Ier d'Anjou, qui épousa Isabelle de Lorraine. Nicolas, troisième fils issu de ce mariage, porta le titre de duc de Bar. Ce dernier eut un fils, dont la postérité légitime s'éteignit au premier degré, et une fille, Yolande, mariée à Ferri de Lorraine, deuxième du nom, comte de Vaudemont, qui hérita du duché de Bar, du chef de son neveu, et le porta dans la maison de Lorraine, dont il a depuis suivi les destinées.

BARROIS (François), sculpteur français, né à Paris en 1656, mort en 1726. Il est l'auteur d'une statue de la *Religion*, qui décore extérieurement la chapelle du palais de Versailles, et d'un vase de marbre, orné de cornes d'abondance, qui est placé dans la grande allée du Tapis vert.

BARROIS (Jacques-Marie), libraire de Paris, né en 1704, mort le 20 mars 1759. L'adjectif a fait de lui l'éloge suivant : « Il connaissait non-seulement les éditions et les prix des livres, mais leur contenu. » Barrois possédait, en effet, une immense instruction, et l'on consulte encore aujourd'hui, parmi les catalogues fort nombreux qu'il a rédigés, son remarquable *Catalogue des livres de Falconnet* (1763, 2 vol. in-8°).

BARROIS (comte Pierre), général français, né à Ligny (Meuse) en 1774, mort le 19 octobre 1860, à Villiers-sur-Orge. Il s'engagea le 12 août 1793, assista à la bataille de Watignies, à celle de Fleurus, à celle de la Roër, à la prise de Coblenz, au passage du Rhin, d'abord sous les ordres de Marceau, puis sous le commandement de Hoche. Placé dans la division Desaix, il se distingua à la

bataille de Marengo. Dans la campagne d'Allemagne, il prit part, comme colonel, aux batailles d'Austerlitz, d'Éna, de Halle, à la prise de Lubbeck, et à l'affaire de Mohrungen en Pologne. Nommé général après la bataille d'Eylau, il reçut, sur le champ de bataille de Friedland, les insignes de grand officier de la Légion d'honneur. Envoyé en Espagne après la paix de Tilsitt, il se trouva à la bataille d'Espinosa, à la prise de Madrid (1808), aux batailles d'Ucles, de Medin, de Talavera, à la prise de Séville et à la bataille de Chiclana, etc. Nommé général de division le 11 juin 1811, Barrois fit l'expédition de Russie. Au retour de l'île d'Elbe, il prit part aux batailles de Fleurus et de Waterloo, où il fut blessé grièvement. Licencié en 1815, il reprit du service en 1830, et devint inspecteur général d'infanterie et grand-croix de la Légion d'honneur. Son nom est inscrit sur l'Arc de triomphe de l'Étoile.

BARROIS, OISE adj. et s. (ba-roi, oi-ze). Géogr. Habitant du Barrois; qui appartient au Barrois ou à ses habitants : Les Barrois et les Barroises. La population Barroise. « Habitant de Bar-le-Duc; qui appartient à cette ville ou à ses habitants.

BARRONNER v. n. ou intr. (ba-rô-né). Syn. de barrir.

BAR-ROOM s. m. (bar-room — de l'angl. bar, comptoir de cabaret; room, chambre). Salle d'auberge où se trouve le comptoir, et où les buveurs se tiennent debout.

BARROS (Jean de), célèbre historien portugais, né à Viseu en 1496, mort en 1570. Elevé à la cour d'Emmanuel le Grand, il se fit remarquer par son application à l'étude, par son talent précoce, et il composa, à l'âge de vingt et un ans, un roman de chevalerie, intitulé : *Cronica de emperador Clarimundo* (Coimbre, 1520). Le roi Jean III se plut à lui donner des témoignages de sa haute estime, lui fit une position indépendante, et le nomma successivement gouverneur des établissements portugais sur la côte de Guinée, trésorier général des colonies, agent général des mêmes contrées, place qui équivalait presque à un ministère; enfin, il lui fit don de la province de Maranhao au Brésil, à la charge de la coloniser. Ces diverses fonctions fournirent à Barros les moyens de composer son grand ouvrage, intitulé : *Asie ou Faits et gestes des Portugais lors de la découverte et conquête des mers et terres d'Orient*. Cette histoire, qui s'étend de 1412 à 1516, est divisée en décades, à l'instar de celle de Tite-Live. Barros en composa trois, dont la première parut à Lisbonne en 1552, et le nombre en fut porté à treize par les continuateurs de son histoire, Lavanha, Diego de Conto et Fernand de Villaléal. Une des meilleures éditions de l'ouvrage complet est celle de Lisbonne (1778, 3 vol. in-fol., et 17 vol. in-4° avec des cartes). Alphonse Ulloa l'a traduit en espagnol. Ce vaste travail a placé Barros au premier rang des historiens de son pays, et lui a valu le surnom de *Tite-Live* portugais. Comme ce dernier, il écrivit en effet pour célébrer la gloire de sa patrie. Son style est élégant, vif et pittoresque; malheureusement, comme chez ses compatriotes à cette époque, ses idées et ses vues sont singulièrement rétrécies par l'influence monacale et religieuse, alors dominante. Barros a composé d'autres ouvrages, notamment la première *Grammaire portugaise* qui ait été publiée. L'inquisition paraît avoir détruit plusieurs de ses productions.

BARROSO (Michel de), peintre espagnol, né à Consuegra en 1538, mort en 1590. Elève de Becerra, qui s'était formé lui-même sous Raphaël et Michel-Ange, Barroso apprit de ce maître la peinture et l'architecture, tout en étudiant les langues et la musique. Un tableau qu'il peignit à Tolède en 1585 attira sur lui l'attention, au point de lui valoir le titre de peintre du roi. Philippe II le chargea de décorer un des quatre angles du cloître des Évangélistes, à l'Escorial. Il y exécuta, soit à l'huile, soit à fresque, plusieurs compositions remarquables par la légèreté de la touche, la fraîcheur du coloris et l'entente de la perspective, mais qui pèchent par le dessin et qui manquent de vigueur.

BARROT ou **BAROT** s. m. (ba-ro). Mar. Bau qui soutient le grand mât. « Comm. Baril pour les anchois salés.

BARROT (Camille-Hyacinthe-Odilon), homme politique, né à Villefort (Lozère) en 1791, est fils du conventionnel Jean-André Barrot, qui siégea assez obscurément sur les bancs de la *Plaine*, puis au conseil des Cinq-Cents et au Corps législatif. A vingt-trois ans, il fut admis, par dispense d'âge, au nombre des avocats de la cour de cassation. Nourri dans les idées de liberté constitutionnelle, il ne regretta point le dur régime impérial, et il accueillit la Restauration, sinon avec un enthousiasme qui n'était point dans sa nature calme et réfléchie, au moins avec faveur et avec l'espoir de voir succéder à l'absolutisme militaire un régime de liberté légale de presse, de tribune et de discussion. Bientôt, cependant, la marche rétrograde du gouvernement le jeta dans l'opposition. Parmi les causes qu'il défendit alors, il en faut citer une, minime en apparence, mais qui, en réalité, soulevait la grave question de la liberté des cultes. Des protestants du Midi avaient refusé de tapisser la façade de leurs maisons pour le passage de la

procession de la Fête-Dieu; condamnés à l'amende, ils avaient échoué déjà dans deux appels. M. Odilon Barrot les fit triompher devant la cour de cassation. Cette affaire eut beaucoup d'éclat. Lamennais, alors catholique intraitable, s'écria dans le *Conservateur* : *La loi est donc athée? — Oui*, répondit plus tard l'avocat, elle l'est et doit l'être, si vous entendez par là que la loi, qui n'existe que pour contraindre, doit être étrangère à la croyance religieuse des hommes, qui est hors de toute contrainte; elle doit l'être en ce sens qu'elle protège toutes les religions et ne s'identifie avec aucune. Telle est cette phrase célèbre qu'on lui a tant reprochée et bien à tort, selon nous; car la loi ne doit punir que le mal, et le mal ne saurait résider dans l'exercice volontaire de tel culte plutôt que de tel autre. Qui dit religion dit conscience, et la conscience est un asile sacré pour ce qu'il y a de plus fort, pour la loi elle-même. Évidemment, l'éminent jurisconsulte voulait dire simplement que la loi ne pouvait permettre qu'un culte imposât ses formes extérieures aux adeptes d'un autre culte; et c'est par le plus criant abus de langage que cette juste impassibilité qu'il réclamait de la loi, au milieu de la diversité des cultes, était assimilée à l'athéisme par son intolérant adversaire. Cette période de la Restauration est l'époque de ses grands triomphes judiciaires. Il figurait alors parmi les sommités du parti libéral, et il présidait la société *Aide-toi, le ciel t'aidera*. Sa pensée n'allait pas au delà de la charte. Mais, par une inconséquence dont sa vie offre plus d'un exemple, en même temps que dans le fameux banquet des *Vendanges de Bourgogne*, offert aux deux cent vingt et un députés de l'opposition, il proposait un toast au roi, et, déclarant que les voies légales suffisaient au triomphe de la liberté, il ajoutait : *Si ces voies étaient fermées, alors il n'y aurait de ressource que dans le courage des citoyens, et ce courage ne manquerait pas*. Bientôt, à la suite de la publication des ordonnances, la révolution de Juillet éclata comme un commentaire en action des paroles que l'orateur avait prononcées au nom des électeurs de Paris. Jeté par les événements hors des limites que peut-être il n'eût pas voulu franchir, M. Odilon Barrot prit une part assez active au mouvement, fut nommé secrétaire de la commission municipale, qui remplissait pendant quelques jours les fonctions d'un gouvernement provisoire, et contribua, assurément, à arrêter La Fayette, entraîné vers la république, et à le rallier à la fameuse fiction d'une *monarchie entourée d'institutions républicaines*. Il fut ensuite chargé de conduire jusqu'à Cherbourg le roi déchu, conjointement avec le maréchal Maison et M. de Schonen, et nommé à son retour préfet de la Seine. Pendant les six mois qu'il conserva ces fonctions, il fut souvent en conflit d'autorité avec M. Guizot, et dut se retirer quand la petite coterie des doctrinaires l'emporta définitivement sur le parti plus libéral de l'Hôtel de Ville. Dans l'intervalle, il avait été nommé député, et, pour la première fois, il allait aborder cette tribune politique où il devait figurer avec éclat jusqu'aux derniers jours du régime parlementaire. Après la chute du ministère Laffitte, il entra dans l'opposition, mais en se séparant toutefois de la partie extrême de la gauche, et devint bientôt le chef de la gauche modérée ou opposition dynastique. Après l'insurrection des 5 et 6 juin, il fit triompher, devant la cour de cassation, ce principe de la charte, que nul ne peut être distrait de ses juges naturels. Depuis, à l'exception du cabinet Thiers, il a successivement combattu tous les ministères qui se sont succédé. Il a appuyé la réforme électorale, mais limitée à un abaissement graduel du cens et à l'adjonction d'un certain nombre de capacités. Le duel de sept ans qu'il soutint contre M. Guizot, ses philippiques ardentes contre l'abaissement du pays, la corruption électorale et l'esprit rétrograde du gouvernement, lui donnèrent une grande popularité, surtout parmi la bourgeoisie libérale, et préparèrent, comme on le sait, la révolution de Février, que M. Barrot et ses amis étaient loin de prévoir et de désirer. A la suite des élections de 1846, qui firent entrer à la chambre deux cents fonctionnaires publics, la gauche commença la fameuse campagne des banquets réformistes (1847). M. Barrot en fut le promoteur et le héros; sa parole retentissait alors dans toute la France, et il était regardé par le plus grand nombre comme le représentant de la probité politique, du libéralisme légal et de la sincérité du système représentatif. Lui-même était plein de confiance dans l'avenir, et, malgré la coopération des républicains au mouvement, il se croyait assuré, avec l'infatuation ordinaire aux chefs de parti, de dominer les événements et de commander à la tempête qu'il avait soulevée. On sait qu'après avoir pris sous son patronage le banquet du XII^e arrondissement, il s'abstint d'aller au rendez-vous qu'il avait donné au peuple et à la garde nationale, comme on le lui reprocha durement, voulut renfermer cette immense agitation dans la fiction d'une résistance légale, et se borna à demander la mise en accusation du ministère. Jusqu'à la dernière heure, il conserva ses illusions. Nommé pendant le combat chef d'un nouveau cabinet, il se flattait encore d'arrêter la guerre civile par sa seule présence. Mais la monarchie s'écroulait au moment même, entraînant dans sa chute et la gauche dynastique et jusqu'au souvenir de son chef, qui n'est jamais

revenu de sa déception et de son douloureux étonnement. Il ne renonça point, toutefois, à la vie publique; mais cette dernière partie de sa carrière ne fut ni brillante ni digne de son passé. Nommé représentant à la Constituante, il apporta dans cette assemblée les arrière-pensées d'un régime qu'il avait manifestement contribué à détruire et les aigres rancunes d'un ambitieux déçu; participa à toutes les mesures de réaction, essaya vainement de faire prévaloir la théorie monarchique des deux chambres, et présida la commission d'enquête qui élabora, sur les événements de mai et de juin, cette œuvre de partialité et de haine dont M. Quentin Bauchard fut le rapporteur. Lors de l'élection du 10 décembre, il fut chargé de composer le premier ministère nommé par Louis Napoléon. Et c'est alors qu'il réalisa d'une manière éclatante le fameux mot de M. Guizot : *Si vous étiez à ma place, vous feriez comme moi*. Il fit mieux encore, et comme tous ces vieux libéraux qui avaient blanchi dans la guerre contre les ministères et les gouvernements, il dépassa par l'apreté de son zèle réactionnaire les hommes d'État les plus impopulaires de la Restauration. Il proposa ou soutint les mesures qui hâtèrent la dissolution de la Constituante, combattit avec passion toutes les propositions d'amnistie, supprima les clubs, après avoir fomenté une révolution au nom du droit de réunion, restreignit la liberté de la presse, et enfin trompa l'Assemblée constituante et le pays sur le véritable but de l'expédition de Rome, si manifestement contraire à la constitution et au droit des gens. Malgré tant de concessions, il fut littéralement congédié quand il fut devenu un instrument inutile ou un obstacle (octobre 49), et il continua de figurer dans la coalition monarchique qui travaillait à la fois à la destruction de la république et à la ruine du président. Par une inconséquence de plus, il protesta contre le coup d'État du 2 décembre, que ses mesures avaient tant contribué à rendre possible. Mais sa protestation, d'ailleurs, n'était sans doute qu'une formalité légale, à laquelle il n'attachait pas lui-même une grande importance pratique, car il ne tenta même pas de se jeter dans la lutte qui en était la conséquence naturelle. Il rentra des lors dans la vie privée. Aux élections de 1864, il se porta comme candidat, au nom de ces institutions libérales dont il avait été l'un des destructeurs, mais il ne fut pas nommé.

Comme orateur politique, M. Odilon Barrot se distingue par son éloquence grave, austère, qui porte l'empreinte de la moralité de son caractère d'homme privé, mais qui est souvent redondante et surchargée de vagues généralités et de lieux communs. Comme orateur judiciaire, il figure à juste titre parmi les sommités du barreau moderne, et son nom vivra honoré comme celui de l'un des avocats les plus éminents et les plus consciencieux de notre temps. Chez cet homme estimable, une grande indécision s'allie à une grande honnêteté; pourquoi donc a-t-il embrassé la carrière politique, où l'honnêteté est parfois un bagage nuisible, et où la décision est un engin toujours nécessaire?

BARROT (Victorin-Ferdinand), homme politique, frère du précédent, né à Paris en 1806. Il exerçait la profession d'avocat lorsqu'il fut nommé, en 1830, substitut au tribunal de la Seine. Six ans après, il reprit sa place au barreau, fut élu à la Chambre des députés par l'arrondissement de Loches (1842), se rangea dans le centre gauche, s'occupa spécialement de la question algérienne et obtint une vaste concession de terres en Afrique. Nommé en 1848, par l'Assemblée, représentant du peuple à la Constituante, il vota avec la droite, et fut choisi, après le 10 décembre, comme secrétaire par le président Louis Napoléon, dont il avait été l'un des conseils devant la Cour des pairs. Lorsque, le 31 octobre 1849, son frère se retira du ministère, M. Ferdinand Barrot fut appelé à prendre le portefeuille de l'intérieur, qu'il garda jusqu'au 15 mars suivant. Il fut alors envoyé à Turin comme ministre plénipotentiaire; mais il revint, au mois de novembre suivant, siéger sur les bancs de l'Assemblée législative, où il n'avait été envoyé que lors des élections complémentaires. Après le coup d'État du 2 décembre, il fit partie de la commission exécutive, fut nommé conseiller d'État, et enfin promu à la dignité de sénateur en 1853.

BARROT (Adolphe), diplomate et frère des précédents, entra dans le corps diplomatique, et fut successivement, sous le gouvernement de Juillet, chargé d'affaires à Haïti, consul à Carthagène et consul général en Egypte. Sous la république, il occupa le poste de ministre plénipotentiaire à Lisbonne (1849), puis à Naples (1851); enfin, sous l'empire, il a été nommé envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire à Bruxelles, en 1853, et ambassadeur à Madrid en 1858. Il est entré au Sénat en 1864.

BARROT ou **BAROTER** v. a. ou tr. (bar-ro-té — rad. barrot). Mar. En parlant d'un navire, En remplir la cale jusqu'aux barrots ou baux, jusqu'au pont inférieur.

BARROTIN ou **BAROTIN** s. m. (ba-ro-tain — dim. de barrot). Mar. Petit barrot, comme on en voit entre les baux.

— *Barrotins d'écouille*. Bouts de barrots qui se terminent aux hiloires, où ils sont soutenus par les arcs-boutants. « *Barrotins de*